



## Voies de formation

- Apprentissage
- Formation professionnelle
- VAE

## Conditions d'admission et prérequis

### par apprentissage

- Être âgé de 16 à 29 ans ou 15 ans révolus en sortie de 3ème)
- Pas de limite d'âge pour une personne reconnue travailleur handicapé
- Être titulaire d'un CAP ou suivi une scolarité de classe de Seconde Générale ou 1 cycle complet de BEPA
- Avoir un maître d'apprentissage
- Entretien individuel

### formation professionnelle

- Avoir plus de 18 ans
- Être demandeur d'emploi ou être salarié en reconversion professionnelle
- Être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau 3
- Justifier d'un 1 an d'activité professionnelle
- Entretien individuel

## Contenu de la formation

L'apprenant est amené à aménager et entretenir des espaces paysagers de tailles et de fonctions très variées : jardins, aménagements urbains, aires et linéaires routiers, espaces récréatifs et sportifs, cimetières, friches industrielles, parcs urbains régionaux et nationaux, zones d'aménagements concertés, ripisylve.

## Modalités et moyens pédagogiques

- Supports de formation
- Salles de cours et informatique
- Ateliers
- Pratiques professionnelles sur site ou en extérieur
- Visites d'entreprises
- Réunions techniques professionnelles
- Interventions de partenaires professionnels

## Délais d'accès à l'action

1 session par an

- Taux de réussite ★★★★★
- Taux d'insertion professionnelle ★★★★★
- Taux de satisfaction ★★★★★

## Objectifs

- Analyser le chantier avant l'intervention sur un aménagement
- Organiser un chantier en amont de l'intervention
- Suivre un chantier
- Encadrer une équipe sur un chantier
- Mettre en place et entretenir des végétaux
- Maintenir des matériels, machines et équipements

## Déroulement de la formation

	En apprentissage sur 2 ans	En formation professionnelle
En centre	27 semaines	910h
En entreprise	Reste du temps en milieu professionnel	420h

## Évaluation

Tout au long de la formation sous forme de pratiques explicitées et d'entretien d'explicitation

## Rémunération

Pour se renseigner sur les salaires versés aux apprentis, consultez et réalisez une simulation sur [alternance.emploi.gouv.fr](http://alternance.emploi.gouv.fr)

En apprentissage, aucun frais de formation



## Financement en formation professionnelle

Plusieurs modes de financement sont possibles: PRF, CPF, OPCO, Pôle emploi et autres sur devis.

## Modalités du parcours de formation | Validation de blocs de compétences

- 5 Unités Capitalisables Nationales et 1 Unité Capitalisable Régionale
- Diplôme obtenu sous réserve de l'obtention de la totalité des Unités Capitalisables

## Métiers visés

- Ouvrier Paysagiste
- Ouvrier qualifié en espaces verts
- Paysagiste
- Chef d'équipe

## Poursuite de formation

- CS Arboriste Élagueur

## CONTACT

### CAMPUS AGRO ENVIRONNEMENTAL DE SAINT-LAURENT

27 rue du Muguet, 08090 SAINT-LAURENT  
03 24 33 72 27

[cfa.charleville@educagri.fr](mailto:cfa.charleville@educagri.fr)  
[cfppa.charleville@educagri.fr](mailto:cfppa.charleville@educagri.fr)  
[campus-saintlaurent.fr](http://campus-saintlaurent.fr)

Suivez notre actu

